



**HUISSIER DE JUSTICE**

**PATRICK CUVILLIER**  
34 route d'Hilbert -B.P.56-  
62630 ETAPLES SUR MER

[patrick.cuvillier@free.fr](mailto:patrick.cuvillier@free.fr)

TEL : 03 21 94 80 01

**EXPEDITION**

*ÉTUDE À COMPÉTENCE NATIONALE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PROCÈS VERBAUX  
DE CONSTAT*

## **PROCES VERBAL DESCRIPTIF**

***L'AN DEUX MILLE VINGT***

***LE VINGT ET UN SEPTEMBRE***

***A LA DEMANDE DE :***

- La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, ayant son siège à LILLE -59-, 10 avenue Foch,
- Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés de droit audit siège,
- Lesquels m'exposent poursuivre la vente sur saisie d'un immeuble d'habitation situé à DESVRES -62-, 5 rue des Lilas et tel qu'appartenant à [REDACTED]
- Que dans ce cadre, et conformément aux dispositions légales, ils entendent justifier du descriptif de l'immeuble.
- En conséquence, ils me requièrent à l'effet de me rendre sur place et d'établir toutes constatations utiles.

***Déférant à cette réquisition,***

JE, Patrick CUVILLIER, Huissier de Justice, à la résidence d'ETAPLES SUR MER -62-, y demeurant 34 route d'Hilbert, soussigné,

Me suis rendu ce jour, à 14 h 30, à DESVRES -62-, 5 rue des Lilas où, j'ai pu constater ce qui suit, assisté de Messieurs DUHAMEL Grégory et FRAMERY Julien, Diagnostiqueurs, par moi requis à l'effet de procéder aux différents relevés et diagnostics légaux et d'établir un plan des lieux.

Après de nombreuses démarches, [REDACTED], nous donne accès.

## **EXTERIEUR ET DIVERS**

L'immeuble dont il s'agit consiste en un pavillon, souffrant d'une mitoyenneté par la droite.

Il s'inscrit dans une résidence, calme et « aérée ».

Il est édifié sur :

✓ Un rez-de-chaussée comprenant :

- Un hall d'entrée
- Un sanitaire
- Une cuisine
- Un cellier
- Un séjour

✓ Un étage comprenant :

- Un palier
- Trois chambres
- Deux salles d'eau

L'immeuble est relié au tout à l'égout mais le système est en défaut (mélange eaux vannes / eaux de pluie).

Il profite d'un jardinet, d'un jardin et d'un garage.

Le chauffage est strictement assuré par un petit feu au bois, installé dans le salon.

La couverture principale est sur tuiles en béton.

Les chiens assis sont partiellement habillés de shingle, se décollant.

Les chéneaux (zinc et PVC) sont anciens.

Les peintures des façades sont passées, avec écaillures.

Le montant des impôts fonciers serait de l'ordre de 700€.

Les lieux sont occupés par la compagne de [REDACTED] avec deux enfants mineurs.

Elle indique qu'elle quittera les lieux d'ici une quinzaine de jours.

Monsieur [REDACTED] indique qu'il ne viendra pas y habiter et restera chez sa mère à [REDACTED]

Selon les mesures et relevés assurés par les diagnostiqueurs, la surface habitable s'établit à 98.94m<sup>2</sup>.





### **JARDINET**

Il est fermé d'une haie de troènes.

Les espaces verts ne sont pas entretenus.

Les zones de circulation sont sur béton, marquées de fissures.

Idem au niveau de l'allée menant au garage.

Absence de tout portail et portillon.





## JARDIN

L'accès se fait, et par l'arrière du garage, et par la cuisine.

L'escalier du garage est en béton, en fort mauvais état et sans aucun garde-corps. Celui de la cuisine est en meilleur état, hors la première des marches. Ses garde-corps sont branlants et ont été « repris » avec des morceaux de bois.

Par rapport au rez-de-chaussée de l'immeuble, la surface est plus basse d'environ 1.50m.

Elle profite d'une terrasse en béton, en mauvais état. Le reste est sur herbe, non entretenu.

Une niche pour chien, en béton, sans porte.













## **INTERIEUR**

### **REZ-DE-CHAUSSÉE**

#### **HALL D'ENTRÉE**

Accès par une double porte en PVC.

Elle est hors d'état, suite à une intervention des forces de l'ordre, selon ce qui m'est indiqué.

Un volet, à tirage manuel.

Le sol est sur carreaux de céramique, anciens.

Absence de plinthe de bas de murs.

Les murs sont tapisserie et enduit.

Le plafond est sur plâtre projeté.

Une première ouverture, sans bâti, donne sur le cellier.

Deux autres (dont une sans porte et une autre sans bâti), donnent sur le séjour.

Une troisième ouverture, sans porte, donne sur la cuisine.







### SANITAIRES

Accès depuis le hall d'entrée par une porte isoplane, peinte.

Le sol et les murs sont sur carreaux de céramique, le tout ancien.  
Le plafond est sur enduit peint.

Absence de VMC.

Une fenêtre PVC, à un vantail, en double vitrage.

En équipement, un bloc WC, classique.



## CUISINE

Le sol est sur carreaux de céramique, anciens.

Les murs sont sur tapisserie et faïences.

Le plafond est sur enduit peint.

À l'évidence, il existait une cloison séparant la cuisine du séjour; elle a été déposée.

L'équipement se limite à un meuble évier inox, deux bacs, avec un ensemble de placards hauts et bas, type stratifié.

L'ensemble est usagé.

Donnant sur le jardin, une porte-fenêtre, de type PVC, en double vitrage.

Un volet, avec cordon, enrouleur et cache.



## SÉJOUR

Il est en forme de L et de type traversant.

Le sol et les plinthes sont sur carreaux de céramique, anciens et dépareillés par rapport à ceux de la cuisine.

Les murs sont sur tapisserie.

Le plafond est sur enduit peint, marqué d'écaillures.

Donnant en façade de rue, une baie, avec un dormant et un coulissant à projection.

La structure est de type PVC et en double vitrage.

Un volet, avec enrouleur et cache.

Donnant sur le jardin, une baie, à l'identique de la précédente.

Elle se ferme d'un volet, électrique.





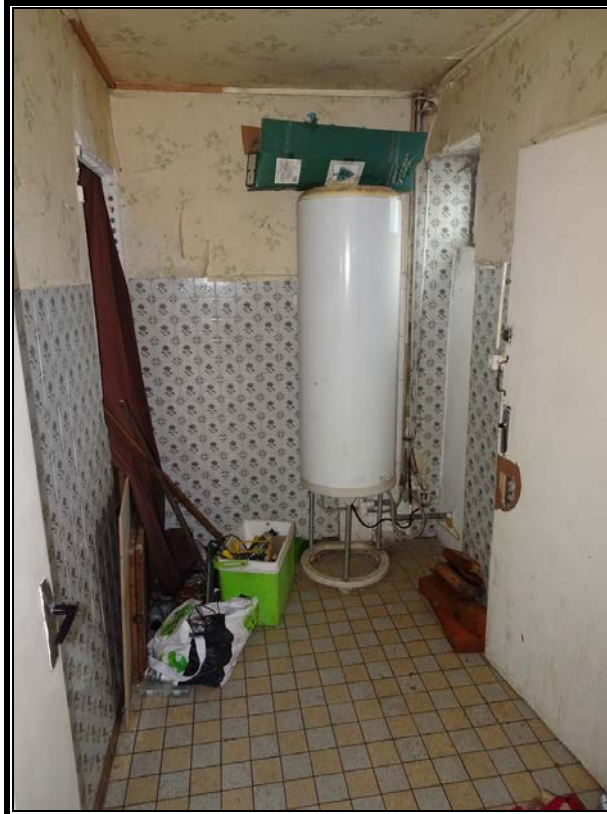
## CELLIER

Accès depuis la cuisine par une porte type isoplane.

Le sol et les plinthes sont à l'identique de ceux de la cuisine.  
Les murs sont sur faïences et tapisserie, laquelle est fort ancienne.  
Idem au niveau du plafond.

Un ballon d'eau chaude, sur pieds, électrique, sans marque apparente.  
Il est de type 200 litres.

Une petite fenêtre, à un vantail, sur châssis PVC, en double vitrage.



## GARAGE

Accès depuis le cellier par une porte de type isoplane, très fortement dégradée.

Le sol est sur dalle de béton brut et affecté d'éclats.  
Les murs sont sur parpaings, anciennement peints.

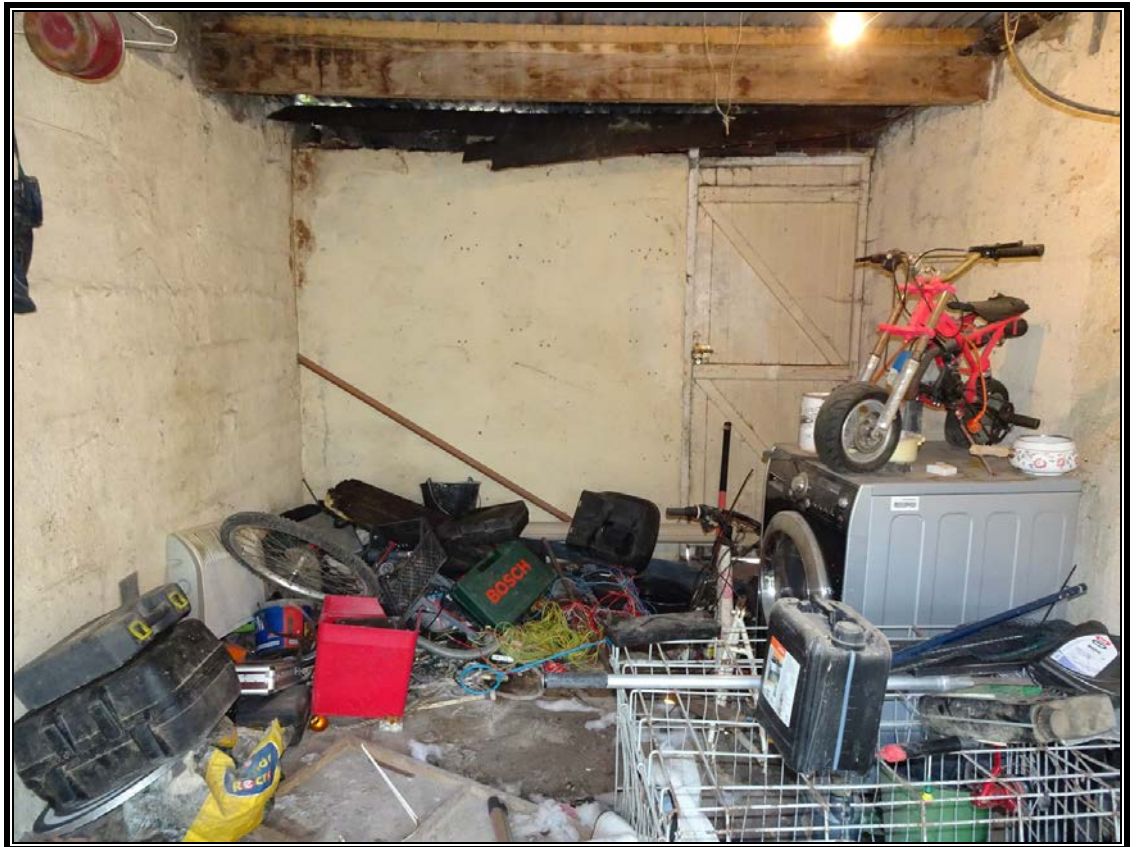
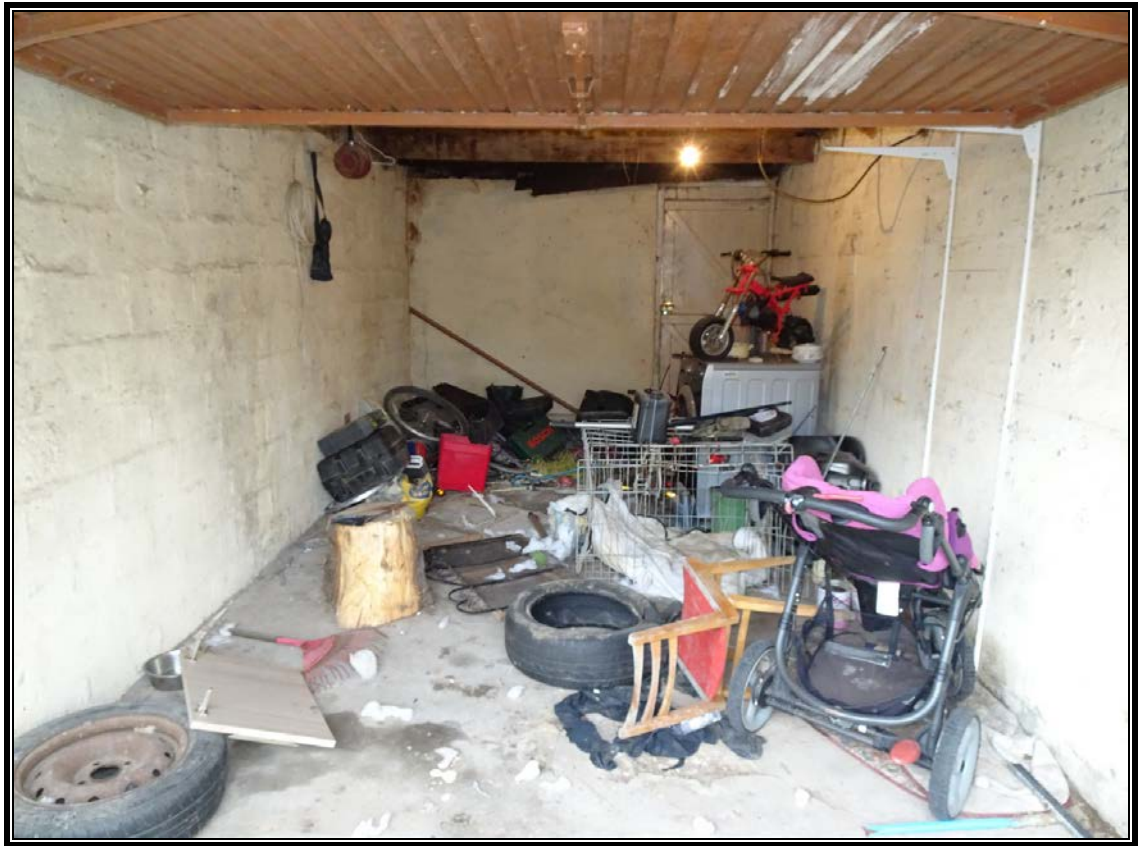
La toiture, non isolée, est de type bac acier.

Donnant sur le jardin, une porte en bois, fort ancienne.

La porte voiture est de type basculant, tôle.  
Elle n'est pas électrifiée.

La surface permet d'accueillir un véhicule.



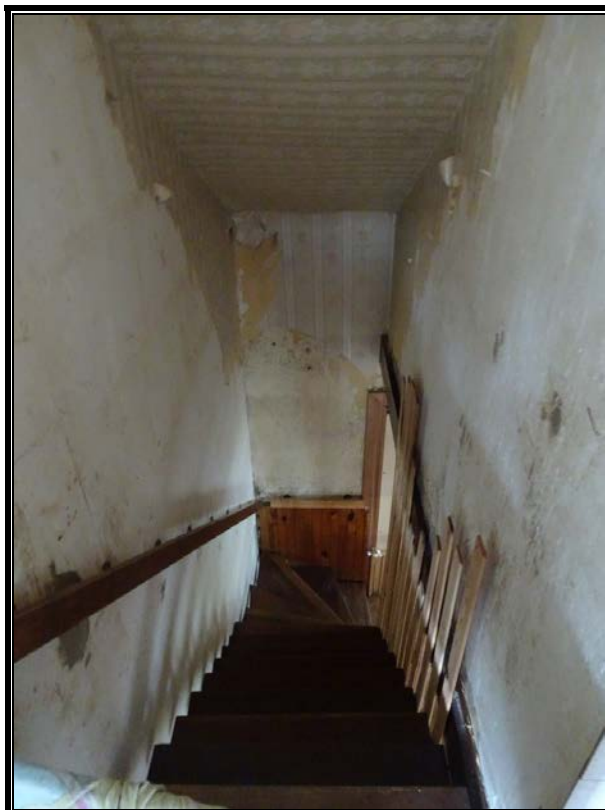


## ÉTAGE

Accès depuis le hall d'entrée par un escalier en bois, anciennement verni.  
Le garde-corps est constitué de simples lambris de bois.

Les murs et le plafond de la cage ont été détapissés.

Le niveau consiste en une dalle béton.



## PALIER

Le sol est sur carreaux de céramique et revêtement plastifié.  
Les murs et le plafond ont été mis à nu.



À la suite, depuis l'arrivée de palier, j'opère dans le sens des aiguilles d'une montre.

### PREMIERE SALLE D'EAU

L'accès est direct depuis le palier, par un bâti sans porte.  
Subsiste l'imposte, vitrée.

Le sol et la moitié de la hauteur des murs sont sur carreaux de céramique.  
Le reste de la hauteur des murs et le plafond ont été mis à nu.

Absence de tout point d'éclairage naturel.

L'équipement se limite à une vasque émail.



## DEUXIEME SALLE D'EAU

Accès depuis le palier par une porte isoplane, usagée.  
Une imposte vitrée.

Le sol et la moitié de la hauteur des murs sont sur carreaux de céramique.  
Le reste de la hauteur des murs et le plafond sont sur tapisserie laquelle est marquée de points de moisissures.

Donnant en pignon, une fenêtre à deux vantaux, sur châssis PVC, en double vitrage.  
Un volet avec cordon, enrouleur et cache.

Absence de toute VMC.

En équipement :

- Un lavabo colonne, émail,
- Une cabine de douche thermoformée, fortement usagée.





### PREMIERE CHAMBRE

Accès depuis le palier par une porte isoplane, usagée.  
Le bâti est rongé (chiens).

Le sol est à l'état nu.

Les murs et le plafond sont sur tapisserie, dépareillée, usagée et partiellement arrachée.

Une partie des plâtres est là encore rongée (chiens).

Plinthes de bas de murs en bois, sur peinture fort ancienne.

Donnant en pignon, une fenêtre, assortie à la précédente.

Les finitions périphériques ne sont pas achevées.





## SECONDE CHAMBRE

Accès depuis le palier par une porte isoplane, hors d'état.

Le sol est sur revêtement plastifié, usagé.

Plinthes de bas murs en bois, type sapin.

Les murs sont sur tapisserie dépareillée et enduit peint.

Le plafond est sur enduit peint, avec fissures.

Donnant sur le jardin, deux fenêtres, à un vantail chacune, type PVC, en double vitrage.

Un volet, avec enrouleur et cache.

Un placard mural se fermant de simples rideaux.







### TROISIEME CHAMBRE

Accès depuis le palier par une porte isoplane, hors d'état.

Le sol est sur revêtement plastifié, usagé.  
Plinthes de bas murs en bois, sur peinture ancienne.  
Les murs sont sur tapisserie, diversement décollée.  
Plafond sur enduit peint, jauni.

Donnant sur la rue, une fenêtre PVC, à deux vantaux et un dormant, le tout sur châssis PVC et en double vitrage.  
Un volet, avec enrouleur et cache.





De retour en mon Etude, j'ai dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit et auquel il a été vaqué (sur site, hors temps de déplacement, de rédaction et de démarches pour obtenir l'accès amiable) de 14 h 30 à 16 h 40.